

Une offre de soins à la hauteur des besoins des populations du territoire d'Imphy

C'EST L'AFFAIRE DE TOUS LES CITOYENS

Comment je fais si je tombe malade ? Cette question, nous sommes très nombreux à nous la poser depuis des mois, voire des années à Imphy. Et manifestement, le constat demeure le même aujourd'hui. L'offre de soin, identique à ce qu'elle était, reste très insuffisante. La pénurie de médecins est une calamité. Trois heures d'attente pour le simple renouvellement d'une ordonnance, ce n'est pas tenable. Pareil pour avoir un rendez-vous chez le dentiste, plusieurs semaines dans le meilleur des cas.

Aujourd'hui, de plus en plus de personnes sont obligées de renoncer à se soigner. C'est grave.

Pourquoi la population d'Imphy et des environs devrait-elle continuer à subir cette situation ? Est-ce une fatalité ? N'y a-t-il pas des solutions pérennes et innovantes qui permettraient de palier à cette pénurie et d'implanter une structure de soins correspondant aux besoins identifiés des habitants de notre territoire ? Tenter de perpétuer la seule médecine libérale, est-ce la solution ?

Cette problématique n'est pas particulière à Imphy. Elle est générale en milieu rural et commence à gagner le cœur des villes.

Cependant, elle prend une acuité toute particulière lorsqu'on examine l'état sanitaire de notre bassin de population en Sud-Nivernais, constat partagé par les diverses instances et autorités (ARS, Conseil départemental, Pays Nevers-Sud-Nivernais):

- surmortalité générale et prématurée,
- offre de soin faible, peu dotée en équipements de santé (ratio de **1,4** médecin pour 2000 habitants dans la Nièvre pour un ratio de **2,8** au niveau national et un ratio de **0,6** pour notre territoire d'Imphy),
- population âgée,
- prévalence notable du diabète,
- précarité des conditions de vie (chômage, pauvreté...),
- pour Imphy, conséquences des pollutions liées à l'activité des Aciéries.

Or, nous prétendons qu'il est possible de solutionner cette pénurie en matière d'offre de soin. Cette solution innovante porte une appellation:

UN CENTRE DE SANTE

Quelles sont les particularités d'un Centre de Santé ?

- **des médecins et professionnels de santé salariés**, débarrassés des tâches administratives et se consacrant uniquement aux soins médicaux,
- le tiers payant généralisé (les patients n'ont pas à faire d'avance d'argent),
- pas de dépassement d'honoraires, les médecins pratiquent dans le secteur 1,
- une offre de soin complète et évolutive,
- un engagement fort en faveur de mesures de prévention,
- un gestionnaire du Centre à vocation sociale, à but non lucratif (par ex. Mutuelle), qui a notre préférence, ou publique (par ex. Municipalité).

Ce Centre de Santé d'Imphy permettrait d'accueillir **au moins 2 médecins supplémentaires**, c'est le premier objectif fixé. Qui peut raisonnablement prétendre que cette exigence de 4 médecins minimum à Imphy est démesurée dans une localité qui en a comptée jusqu'à 6 dans les années 1980/1990 ?

LE COLLECTIF CITOYEN

Un Collectif Citoyen pour la création et l'implantation de ce Centre de Santé s'est constitué afin d'impulser la nécessaire mobilisation des habitants des localités concernées. Il compte à ce jour près de cent membres. Il ne demande qu'à s'étoffer pour être encore plus efficace. Vous pouvez le rejoindre à tout moment.

Notre Collectif est désormais incontournable. L'Etat (au travers l'ARS qui nous a reçue en mars dernier) ne peut plus nous ignorer, de même que les représentants des structures locales comme le Pays Nevers-Sud Nivernais. La Mutualité Française suit avec attention notre dossier et a confirmé son engagement à intervenir dans la gestion du Centre de Santé, si cet objectif se concrétise.

Plus rien ne doit interférer dans la prise en compte de notre projet qui a vocation à être complémentaire des moyens déjà existants.

Assez de tergiversations. Il est grandement temps d'avancer concrètement dans ce dossier médical, de prendre réellement en considération les besoins en matière sanitaire et de porter une attention égale à l'ensemble des projets qui murissent, et notamment le notre. Le temps presse. Dans le seul département de la Sarthe, un quatrième Centre de Santé va ouvrir et être fonctionnel à partir de 2017 avec, entre-autres, 4 médecins et un gynécologue. Pourquoi pas chez nous ?

Nous lançons un appel à tous les habitants des localités d'Imphy, Sauvigny les Bois, Chevenon, St Ouen/Loire et La Fermeté. Chacun peut prendre sa place dans cette initiative.

La solution à cette problématique n'est pas qu'une histoire d'élus ou de spécialistes (la preuve par le constat d'aujourd'hui). Elle est d'abord et surtout une affaire de citoyens conscients de leurs capacités à agir pour une structure de soins pérenne, solidaire, évolutive et de proximité.

Afin de continuer à pousser dans cet objectif, le Collectif Citoyen pour un Centre de Santé invite l'ensemble de la population des localités du territoire d'Imphy à une :

GRANDE REUNION PUBLIQUE VENDREDI 20 MAI à 18H00 Petite salle des fêtes – Imphy

Avec la présence du Docteur Eric MAY

Président National de l'Union Syndicale des Médecins de Centres de Santé (USMCS) qui viendra nous faire profiter de son expérience et de son expertise sur les Centres de Santé. Il répondra bien volontiers à toutes les questions concernant ce type de structures médicales et des conditions de leur implantation.

ENEZ NOMBREUX !